

plus suffisamment de nourriture à notre disposition, et même si les prix de la nourriture augmentaient, nous serions dans une situation pire qu'auparavant. A mon avis, la loi de l'offre et de la demande est un arbitre trop inhumain.

Si nous avons une commission de planification ou une commission royale jouissant d'un prestige suffisant, et j'insiste là-dessus, pour que les syndicats soient disposés à écouter la commission lorsqu'elle dirait qu'une heure de travail au Canada devrait valoir tant, et que d'après la valeur de cette heure de travail un boisseau de blé devrait représenter une valeur d'environ tant, de même qu'un boisseau de maïs, un boisseau de soja, un poêle à gaz ou une automobile, nous arriverions peut-être à quelque chose. Si nous avions une autorité pour déterminer les objectifs à atteindre, cela pourrait peut-être nous servir d'ancre en cas de tempête ou nous servir de gouvernail pour mener notre barque.

Je suis sûr que l'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre conviendrait que comme imagination il est difficile de faire mieux.

M. Cardiff: Il déborde d'imagination.

M. Thomas (Middlesex-Ouest): C'est un sujet qui mériterait qu'on l'étudie avec sérieux et honnêteté.

M. F. C. Christian (Okanagan-Boundary): Monsieur l'Orateur, j'appuie cette proposition de résolution. Il importe, selon moi, qu'un comité comme celui dont il est question dans cette proposition soit formé de personnes d'expérience et d'imagination, mais qui ont en même temps un grand sens pratique et sont de bons organisateurs. Ne reproche-t-on pas à bon nombre d'organismes publics ou gouvernements aujourd'hui de ne pas envisager le développement économique et social du pays selon une perspective assez lointaine? Autrement dit, dans bien des cas ceux qui nous gouvernent au Canada s'en tiennent à une politique à courte vue.

La proposition de résolution à l'étude a beaucoup de bon; mais je ne suis pas nécessairement d'avis qu'il faille projeter pour dix ans seulement. Je crois qu'il faudrait faire des projets qui s'étendraient sur de nombreuses années. Je songe en particulier à des travaux publics très importants qu'il faudrait pousser vigoureusement. Je veux parler de l'aménagement de brise-lames à certains endroits du pays. Nous devrions stimuler autant que possible la mise en valeur de tout le Canada et ne pas favoriser une région aux dépens d'une autre.

Je veux parler en particulier du problème des brise-lames dans la vallée de l'Okanagan.

[M. Thomas (Middlesex-Ouest).]

L'honorable député de Middlesex-Ouest (M. Thomas) a parlé d'Ogopogo d'où vient l'honorable député de Kootenay-Ouest (M. Herdridge). Je tiens à rappeler que cette région est précisément celle que je représente. C'est une belle région de tourisme et qui prend de plus en plus d'importance.

Comme les députés le savent bien, la Colombie-Britannique est une des plus belles et des plus riches provinces du Canada. Le lac Okanagan, long d'à peu près 65 milles, est situé au centre de la région méridionale de la province. A mesure que la population augmentera dans la province, avec les années, les ouvriers auront besoin d'un endroit où il puissent passer leurs vacances sans qu'il leur en coûte trop cher. C'est une région de tourisme qui peut aider beaucoup à améliorer le sort de notre population et à la conserver en santé.

La vallée de l'Okanagan est actuellement reconnue comme le centre de villégiature de la province. J'ai signalé la chose à notre gouvernement. Il nous faudrait étudier l'à-propos d'aménager plus de brise-lames dans le lac Okanagan. Ainsi, la Colombie-Britannique a organisé un terrain de camping sur le bord du lac dans la vallée de l'Okanagan. Au cours de mes voyages je n'en ai pas vu de plus beau, et pourtant j'ai beaucoup voyagé. Sur le versant de la colline, environ 250 terrains de camping sont prêts à accueillir les gens qui veulent y passer la nuit. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a beaucoup fait pour les gens qui n'ont pas trop d'argent et il les aide ainsi à jouir de belles vacances. Ces aménagements ont coûté fort cher. A mesure que la province se développe et que la vallée de l'Okanagan devient un grand centre de tourisme, il conviendrait de faire quelque chose pour aider à la construction de brise-lames dans cette région.

Par le passé, les gouvernements fédéraux qui se sont succédé ont reconnu que l'aménagement de brise-lames leur incombait. Il y en a un à Kelowna, un à Naramata et un à Penticton. Ce dernier a besoin de quelques réparations. Summerland n'a pas de brise-lames. Le gouvernement ayant déjà reconnu, en principe, qu'il lui appartenait d'aménager les brise-lames, il me semble qu'il devrait en faire construire un pour la municipalité de Summerland. L'ancien député d'Okanagan-Boundary a bien lutté pour essayer d'obtenir ce brise-lames. La bataille est engagée depuis 1946. J'espère que le gouvernement conservateur n'attendra pas 22 ans pour faire aménager un brise-lames dans cette région.

Le conseil municipal et la chambre de commerce ont fait leur possible pour faire aménager un brise-lames. Du point de vue économique, il s'impose. A l'heure actuelle, il